



Association Numismatique de la Région de Cluses

Société Numismatique constituée en 1975 – Loi 1901

Bulletin n° 54 - 30 juin 2013

Le repas du 21 juin aux Thermes de Saint-Gervais



Cette année faute d'un temps clément, les parties de pétanque prévues avant le repas ont du être annulées.



Malgré tout, la bonne humeur associée à une ambiance chaleureuse tout au long du repas ont permis à tous les convives de passer une excellente soirée.



- Monnayage Gaulois -

Les disques monétaires gaulois du Massif des Bauges (Savoie)

J'ai le plaisir de reprendre pour le bulletin un article que nous avions rédigé conjointement Louis-Pol Delestrée et moi-même sur une trouvaille numismatique majeure dans le Massif des Bauges en Savoie. Cet article a été publié dans le n° 172 de juin 2007 des « **Cahiers Numismatiques** » de la **Société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques** (SENA).

Tout les collectionneurs je pense connaissent Louis-Pol Delestrée qui est l'auteur avec Marcel Tache du Nouvel **Atlas des Monnaies Gauloises**.

1. Historique de la découverte

En juillet 1994, un randonneur progressait sur le rebord du Massif des Bauges, à 1200 m d'altitude, vers le col du Frêne. Sur le territoire boisé de la commune de Sainte-Reine (Savoie), il trouva fortuitement un petit disque métallique gravé près d'une pierre plate qu'il souleva et découvrit alors plusieurs objets similaires qui lui parurent anciens.



Les disques monétaires retrouvés



***Les diamètres varient de 26 à 55 mm
et les épaisseurs de 3,5 à 6,9 mm***

Par la suite après s'être informé, il déclara régulièrement, auprès d'autorités réputées compétentes, sa trouvaille qu'il confia en mars 1995 au Service Régional de l'Archéologie (SRA) de la DRAC Rhône-Alpes. Il s'agissait de onze disques empreints en creux et d'un disque empreint en relief, ces objets offrant un diamètre variant de 26 à 55 mm et de trois fragments métalliques.



***Le seul disque
avec empreinte
en relief***

Préalablement, en février 1995, l'inventeur avait pris l'heureuse initiative d'adresser lui-même à M. Michel Dhénin, conservateur général au Cabinet des monnaies et médailles de la Bibliothèque nationale de France, une documentation précise en sollicitant son avis. Dès novembre 1995, il reçut du diligent spécialiste une étude préalable soulignant le grand intérêt de la découverte. Saisi officiellement par l'administration, M. Michel

Dhénin, en mai 1996, transmettait un rapport scientifique très complet en proposant une première estimation financière. Après quoi l'inventeur, avec l'aide et l'appui de conseillers régionaux, écrivit à plusieurs reprises au SRA pour connaître le sort de sa trouvaille dont il n'entendait plus parler.



Quelques disques monétaires fortement dégradés

Il reçut, au fil des années suivantes, quelques réponses dilatoires et de plus en plus espacées, pour apprendre en 2003, par le directeur des Affaires culturelles du Conseil général de Savoie, que l'on était « sans nouvelle du dossier ». Après deux nouvelles années d'attente, l'inventeur exigea, en juillet 2005, sous la menace d'une action pénale contre le dépositaire défaillant, la restitution du dépôt pour lui-même et la commune propriétaire du sol, selon les dispositions de l'article 716 du Code Civil. C'est alors que l'affaire se dénoua (**1**) sur intervention immédiate du préfet de région : il fut en fin de compte décidé de faire jouer le droit de revendication au bénéfice de l'Etat, prévu par l'article L.531-16 du Code du Patrimoine et de solliciter, auprès d'un second expert déjà saisi en 2003, une estimation définitive.



*Trois fragments
de disques*

C'est ainsi que le département de la Savoie aurait acquis en juin 2006 l'importante trouvaille, qui devait être dévolue au musée Savoisien de Chambéry.

Ne nous en tenant qu'aux faits évoqués, lesquels à vrai dire parlent d'eux-mêmes, nous nous bornerons à formuler deux observations de principe :

1- La relation du déroulement de cette affaire n'a d'autre but que d'expliquer comment une découverte précieuse, d'une importance majeure, a pu être occultée depuis presque douze ans sans avoir fait l'objet de la moindre publication scientifique, alors que dès 1996, les conclusions claires et pertinentes de M. Michel Dhénin sur la nature et l'authenticité du matériel, était officiellement connues et renforcées par une consultation datée du 17 novembre 2000 de M. François Planet, conservateur du Médailliers du musée des Beaux-arts de Lyon.

2- Il est en tout cas regrettable que l'autorité administrative, toujours soucieuse d'une stricte application de la Loi par les particuliers, n'ait pas cru devoir, en vertu de l'article L.531-16 du Code du patrimoine, régler l'affaire par restitution ou revendication au plus tard dans l'année 2000 (2) et désintéresser alors les deux propriétaires légitimes.

(1) - Dès septembre 2005, un rendez-vous était préparé au siège de la mairie de Sainte-Reine sur l'initiative du préfet de région ; une expertise fut réactualisée dans l'urgence en décembre 2005 et la Direction régionale des Affaires culturelles, dès janvier 2006, entreprit une action auprès du Président du Conseil général de Savoie afin que les objets, après indemnisation des propriétaires, puissent rejoindre sans plus tarder une collection publique régionale et soient enfin accessibles.

(2) - Ce texte dispose en effet que « Les découvertes de caractère mobilier sont confiés à l'Etat pendant le délai nécessaire à leur étude scientifique. Au terme de ce délai, qui ne peut excéder cinq ans, leur propriété demeure réglée par l'article 716 du Code Civil ».

2. Les éléments d'analyse

Quoi qu'il en soit, nous avons décidé de porter, sans plus attendre, cette découverte à la connaissance de la communauté scientifique. Pour ce faire, nous disposons bien sûr d'éléments précis. Un jeu complet de clichés numériques pour chaque élément de la trouvaille nous a permis d'obtenir une bonne illustration des objets, avec les images inversées des empreintes en creux figurant sur les disques.

Nous nous référerons en outre aux rapports qui nous ont été communiqués : tout d'abord, celui cité de M. Michel Dhénin (mai 1996), qui s'efforça de rattacher les images des empreintes à des types monétaires connus, en fonction des connaissances d'alors, notamment sur les attributions.

Ensuite, celui (non daté, mais antérieur à la fin de l'année 2000) de M. J.-N. Barrandon (3) qui fut chargé d'effectuer l'analyse métallique des objets constituant la trouvaille, dont les résultats seront bien entendu repris dans notre inventaire descriptif. Enfin le rapport final de l'expert M. G. Aubin (4) qui fit la synthèse des données précédentes et conclut à une estimation des objets considérés en vue de leur rachat par la collectivité publique.



Quatre autres disques monétaires retrouvés

Par ailleurs, d'autres disques monétaires issus de la même région sont venus au jour. Des recherches de surface avaient lieu dès la fin des années 1980, dans le nord du Massif des Bauges, en particulier aux environs du Châtelard : au moins un disque en proviendrait (*disque 9*). Par la suite, après la trouvaille groupée qui fit grand bruit (**5**), des prospections officieuses furent menées à la fin des années 1990 dans toute la zone environnante (**6**). Trois autres disques conservés par des particuliers, sont parvenus ainsi à notre connaissance (*disques 1, 13 et 15*). Nous avons fait le choix de les inclure dans la présente étude, en raison de leur évidente homotypie avec ceux de Sainte-Reine et bien que leur provenance exacte, selon nos informations ne puissent être fixée avec certitude.



*Louis-Pol DELESTRÉE & Jean-Luc BUATHIER
(à suivre...)*

(3) - CNRS, Centre Ernest Babelon, Institut de Recherche sur les archéomatériaux, Orléans.

(4) - Inspecteur général de l'Archéologie au Ministère de la Culture, figurant en qualité d'expert sur une liste arrêtée en juin 2003 par le ministre de la Culture et de la Communication. L'estimation non contradictoire fut fixée globalement à 8000 €.

(5) - Plusieurs articles y furent consacrés par une presse régionale et nationale non spécialisée.

(6) - Le lieu de la découverte initiale était probablement en rapport avec un passage secondaire, reliant la vallée des Bauges à la montagne de l'Arclusaz par le col du Potat.

- Monnaies Françaises -
10 FRANCS 1986 - type Jimenez
avec pointe de la Bretagne touchant le listel

1- Présentation de la monnaie

Nous sommes en 1986. Cette nouvelle monnaie de 10 francs rompt complètement avec les émissions précédentes de plus grand diamètre en alliage cupro-nickel-aluminium au type **Mathieu** et les commémoratives au type **Gambetta, Stendahl, Rude, Roland Garros**, etc...



10 francs au type Mathieu

Diamètre : 26 mm / Poids : 10 gr / Alliage cupro-nickel-aluminium

L'appellation type **Jimenez** pour cette nouvelle monnaie correspond au nom du graphiste **Joaquim Jimenez** créateur artistique de cette monnaie.

Cette monnaie a eu une durée de vie très courte. Emise le 27 mai 1986, retirée de la circulation le 18 février 1987 et démonétisée le 1 mars 1987, elle fit un passage très rapide dans notre porte-monnaie.



10 francs au type Jimenez

Diamètre : 21 mm / Poids : 6,50 gr / Métal : nickel

La raison principale évoquée à l'époque pour ce retrait précipité de cette pièce de 10 francs fut une trop grande similitude (métal, diamètre et poids) avec les pièces de 1/2 franc au type **Semeuse**.

Dans la foulée de cette émission, une seconde pièce de 10 francs au type **Schumann** possédant les mêmes caractéristiques fut décrétée le 7 octobre 1986. Elle fut retirée et démonétisée aux mêmes dates que la 10 francs au type **Jimenez**.



10 francs au type Schumann

Diamètre : 21 mm / Poids : 6,50 gr / Métal : nickel

2- La variété

Un certain nombre d'exemplaires de cette pièce de 10 francs au type **Jimenez** présente une variété au niveau de la pointe extrême de la Bretagne : une excroissance de métal remplit le creux entre le listel et la pointe de la Bretagne.

Après examen d'un nombre important de monnaies de ce type, il semble que cette variété soit due à une fêlure du coin car sur certains exemplaires on voit l'amorce d'un trop plein de métal résiduel sur la monnaie.



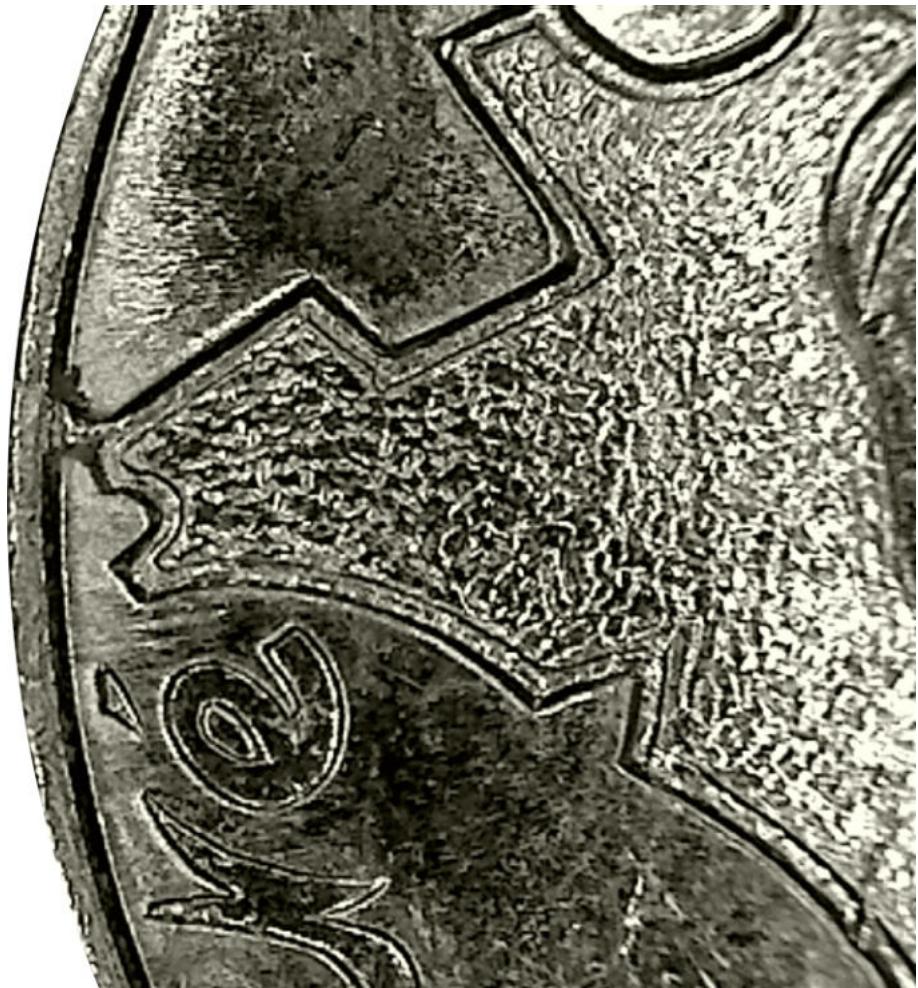
Modèle normal sans excroissance métallique



Légère trace métallique surabondante sur ces 2 monnaies



L'excroissance métallique est nettement plus importante



Le creux entre le listel et la pointe de la Bretagne est totalement rempli

Avec cette variété cela fait 3 monnaies à rechercher pour ce type monétaire :

- l'essai tiré à 1850 exemplaires
- le modèle normal
- la variété « pointe de la Bretagne touchant le listel »

Francis DIEUPART

- Billets de Banque Français -

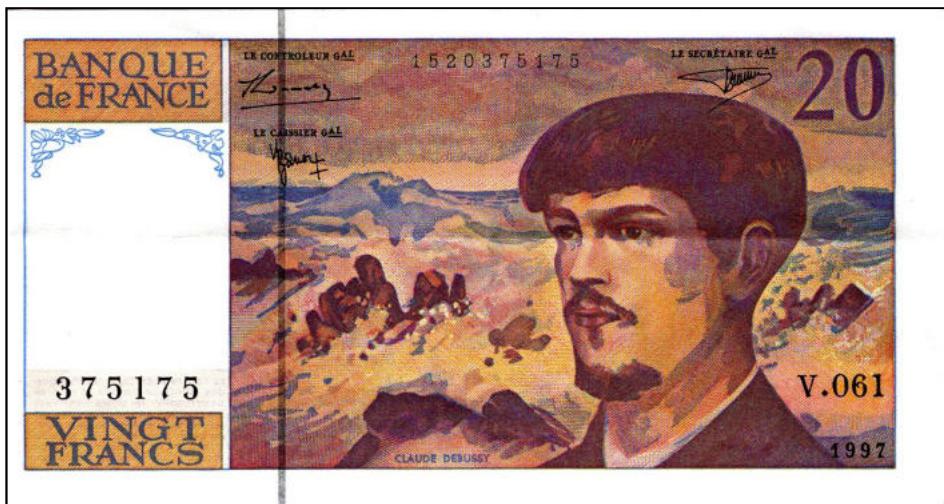
Décalage de la découpe sur un 20 FRANCS « DEBUSSY »

Dans un lot de billets récents que vient d'acquérir un ami collectionneur, un billet au type « **20 FRANCS DEBUSSY** » a retenu toute son attention.

Sa dimension est correcte, il mesure 140 mm x 75 mm comme tous les billets de ce type.

Sa découpe par contre est décentrée, la marge gauche fait seulement 3 mm et la marge droite 9 mm.

Il s'agit d'un billet de **1997**, alphabet **061**, lettre **V** et numéro **375175**.



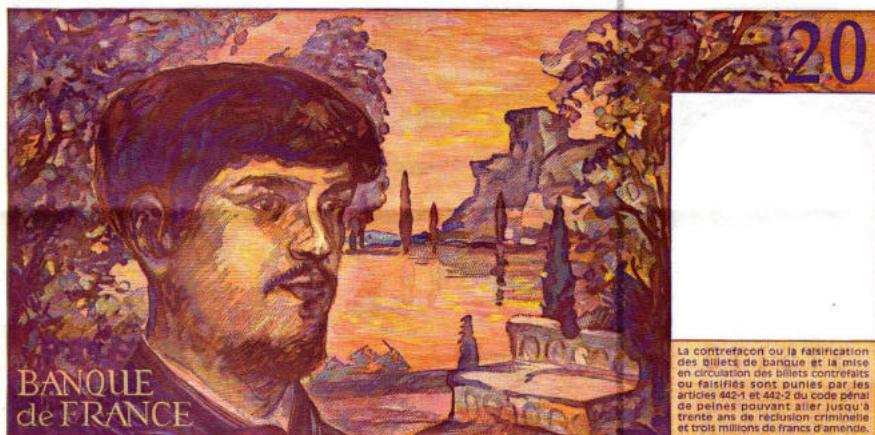
Avers du billet avec découpe décentrée

Marge gauche : 3 mm

Marge droite : 9 mm

Au vue de ce billet, on est assuré que pour cet alphabet une certaine quantité de billets ont été découpés de manière décentrée.

Pour connaître la quantité de billets comportant cette petite anomalie, il nous faudrait retrouver d'autres billets identiques à celui présenté. A partir de la numérotation il serait alors facile de déterminer la quantité de billets concernés.



Revers du billet avec découpe décentrée

Pour la valeur de ce genre de billets, je pense qu'un coefficient de **1,5 à 2** par rapport à la cote serait raisonnable, car cette anomalie n'est pas suffisamment significative. Pour moi ce n'est qu'une simple curiosité malgré tout intéressante pour un collectionneur passionné par les variétés sur les billets modernes... □

Francis DIEUPART

BOURSES ET SALONS

**Salon Cartophile et Numismatique
BELLEGARDE (01) - Dimanche 21 juillet**

Hôtel de Ville – 9h à 12h et 14h à 18h

Organisation : Amicale Numismatique et Cartophile

Le Courier des Lecteurs

Mr Jérôme TOURNU vient de nous faire parvenir la photo d'une monnaie rarissime de sa collection. Il s'agit d'une monnaie de **1 franc Louis XVIII** frappé en **1817 à TOULOUSE**. C'est seulement le quatrième exemplaire connu pour cette monnaie.





Association Numismatique de la Région de Cluses

Bulletin d'adhésion



Mme Melle Mr

Nom

Prénom

Tél.

Adresse Postale

CP Ville

Adresse Internet

Cotisation

- Adulte - Cotisation annuelle : 16 €
 Jeune (moins de 18 ans) - Cotisation annuelle : 8 €

Règlement

- chèque bancaire au nom de l'A.N.R.C.
 espèces

à retourner à

A.N.R.C.

B.P. 32

74970 MARIGNIER

tél: 06 85 50 58 50



↳ Réunion chaque 3^{ème} vendredi du mois à 18h30